



Contrat bail et logement dégradé

Par **chloé**, le **10/10/2008** à **16:26**

Bonjour,rrnJe fais appel à vous pour tenter d'obtenir des conseils qui concerne le litige suivant :rrnAprès l'entrée de locataire dans la maison en juin 2007 d'on nous sommes propriétaire, 7 mois après, ces derniers nous déclarent un sinistre, un gros problème d'insalubrité, d'humidité. rnDans des courriers confus de leur part, ils déclarent que cela perdure depuis octobre 2007, puis de septembre 2007 et enfin depuis janvier 2008. Nous prenons acte de la première déclaration le 5 janvier 2008.rnPuis ils partent le 12 février sans résiliation du bail et sans payer les loyers. Ayant 30 jours pour réaliser les travaux necessaire au bon usage décent de la maison, nous tentons de les réaliser malgré obstruction au logement.rnNous assignons la caution solidaire pour régler les loyers impayés et nous réclamons sans cesse au locataire la résiliation du bail. Ce dernier étant toujours courant.rnjugement au tribunal d'instance rendu: la caution doit payer les loyers.rnPuis nous sommes assignés par les locataires qui demandent la résiliation du bail ainsi que 6000€ d'indemnités. Nous attendons le jugement.rnQue pûvez vous nous conseiller? Quel est votre sentiment?